



**Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire**  
**du 11 novembre 2020**

Seuls les membres du Bureau sont réunis pour l'Assemblée générale. En application de l'article 27 de l'ordonnance 3 COVID-19, les membres ont exercé leurs droits par correspondance. 390 bulletins ont été enregistrés.

**1. Procès-verbal de l'AG du 1<sup>er</sup> mai 2019**

Le procès-verbal est adopté par 368 voix, une opposition et 21 abstentions.

**2. Comptes de l'exercice 2019**

Les comptes sont approuvés par 386 voix et 4 abstentions.

**3. Décharge au Comité**

La décharge du Comité est acceptée par 384 voix et 6 abstentions.

**4. Budget 2020**

Le budget est accepté par 375 voix, 4 oppositions et une abstention.

**5. Election de l'organe de révision**

La fiduciaire Muller Christe SA est élue avec 366 voix, 4 oppositions et 20 abstentions.

**6. Elections au Comité**

Madame Isabelle Augsburger est élue avec 374 voix, 3 non et 13 abstentions.

Monsieur Michele Calabrese est élu avec 364 voix, 4 non et 22 abstentions.

Monsieur Dylan Creanza est élu avec 363 voix, 7 non et 20 abstentions.

Monsieur Stefan Fatton est élu avec 373 voix, 1 non et 16 abstentions.

Le directeur

Yann Sunier